

INTRODUCTION À LA RÉFORME BÂLE II

PROGRAMME

1- LES GRANDS PRINCIPES BÂLE II

Genèse de la réglementation

Comité de Bâle et instance de réglementations nationales
Principales dates

Introduction

Bâle I et ratio Cooke
De Bâle I à Bâle II, l'objectif de la réforme
Les approches Bâloises du risque :
risque de contrepartie,
risque opérationnel et
risque de marché

Les trois piliers Bâle II
Le ratio de solvabilité Bâle II

2- LES OUTILS DE GESTION DU RISQUE DE CREDIT

Paramètres Bâlois et mesures de risques crédits

Les quatre indicateurs : Pd, LGD, EAD, CCF
Les pertes attendues et les pertes exceptionnelles EL et UL
Les méthodes
Présentation des méthodes de calcul de risque
Approche standard
Approche IRB : Principes généraux

Exercices :

Méthodologie de calcul du risque de contrepartie
Approche standard : exemples et illustrations
Approche IRB : exemples et illustrations

Conclusion : Bâle II dans un contexte de crise



INTRODUCTION À LA RÉFORME BÂLE II

Animée par

Asma TRABELSI
Direction des Risques de Crédit – HSBC
Docteur en Finance - Paris Dauphine

Descriptif

Les perturbations actuelles sur les marchés financiers ont révélé des graves lacunes dans le contrôle des crises. Actuellement, les autorités de réglementation bancaire du monde entier appliquent Bâle II — une norme internationale indiquant le montant de fonds propres que les banques doivent mettre de côté pour parer à des risques financiers et opérationnels actuels et potentiels.

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la réforme Bâle II
- Maîtriser les différentes approches introduites par la réforme Bâle II
- Maîtriser les approches d'allocation des fonds propres (économique et réglementaire)

Conseillée aux

- Direction générale, Direction financière, Consultants Informaticiens

Répartition

- Pratique 25 %
- Théorie 75 %

Durée

8 heures